

OPÉRATION GRATUITE DE BROYAGE A DOMICILE

Inscrivez-vous avant le lundi 11 juin pour bénéficier de notre opération de broyage de branches à domicile. Dans le cadre de la réduction des déchets végétaux, le SIGIDURS, organise cette opération gratuite les 25, 26 et 27 juin sur votre commune.

Notre prestataire, le service Espaces verts de LADAPT, interviendra au maximum une demi-heure chez vous, quelle que soit la quantité de déchets végétaux à broyer, aux horaires suivants : 9h30-12h30 / 13h30-16h.

Si vous souhaitez bénéficier de ce service, compléter le formulaire d'inscription en lien en bas de page ou contactez le 01 34 19 11 14.

Attention, le nombre de places est limité.

Le saviez-vous ?

Le broyage c'est quoi ?

Cela consiste à réduire en copeaux vos branches et branchages issus du jardin. Ces copeaux sont appelés «broyat».

On en fait quoi ?

Utiliser le broyat en paillage pour :

- Limiter le désherbage : le paillage empêche la lumière d'atteindre la surface du sol, ainsi les plantes indésirables ne germeront pas ;
- Diminuer les arrosages : la couche de paillage permet de conserver plus longtemps la fraîcheur et l'humidité du sol ;
- Conserver des fruits et des légumes propres : le paillage évite les éclaboussures de terre lorsqu'il pleut ;
- Protéger le sol du tassement et de l'érosion : il ne sera plus nécessaire de bêcher pour « aérer » le sol ;
- Améliorer l'activité du sol, la croissance et la santé des végétaux : en gardant un sol frais et humide, les micro-organismes (bactéries, champignons...) et les vers-de-terre, bénéfiques pour vos plantes, se développeront beaucoup plus facilement ;
- Constituer une réserve de matière sèche pour votre composteur.



Accéder au formulaire d'inscription en ligne

01 34 19 11 14 Service gratuit + prix appel

Des questions ? broyage@sigidurs.fr